



Frais de déplacements

De Monsieur Georges FAITUNDON

Je soussigné, M FAITUNDON Georges Paul
demeurant au : 12 rue de la main au panier, 91790 BOISSY SOUS SAINT-
YON

.....
certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessous engagés sur la
période du 01/01/2011 au 31/12/2011 pour l'association « Football Club
de Boissy Sous Saint-Yon » et de lui en faire don.

Nombre de Km total pour L'année 2011	394 kms
Forfait de base année 2011 par km pour les voitures	0.304 €
Montant total des frais kilométriques	119.78 €
Montant total des autres frais	180.22 €
Montant total du don au titre de l'exercice 2011	300,00 €

Visa du trésorier du club

N° reçu : 10/01

Fait à Boissy , le 26/04/2012

Signature du bénévole

précédé de la mention manuscrite : « certifié sincère et véritable »

- *une fois signé, ce document est à transmettre au trésorier du club, qui vous donnera en retour un reçu à joindre à votre déclaration de revenu*

Pièce jointe :

- Détail des frais kilométriques

nombre de pages : 2

Page 1 / 2



